

Inscription pour les vacances d'été

Phase d'Adaptation 2027/2028

Je soussigné(e) _____ inscrist par la présente l'enfant:

Enfant:
Tél.:
Allergies:

	Lundi 06.09.27	Mardi 07.09.27	Mercredi 08.09.27	Jeudi 09.09.27	Vendredi 10.09.27
07h00-08h00					
08h00-09h00					
09h00-10h00 (Petit déjeuner)					
10h00-12h00 (Activités planifiées)					
12h00-14h00 (Repas)					
14h00-16h00 (Activités planifiées)					
16h00-17h00 (Goûter)					
17h00-18h00					
18h00-19h00					

	Lundi 13.09.27	Mardi 14.09.27	Mercredi 15.09.27	Jeudi 16.09.27	Vendredi 17.09.27
07h00-08h00					
08h00-09h00					
09h00-10h00 (Petit déjeuner)					
10h00-12h00 (Activités planifiées)					
12h00-14h00 (Repas)					
14h00-16h00 (Activités planifiées)					
16h00-17h00 (Goûter)					
17h00-18h00					
18h00-19h00					

Inscription pour les vacances d'été

Veuillez noter que votre enfant doit être inscrit pour la période d'adaptation pendant au moins 4 jours.

Le présent formulaire d'inscription doit être remis par **E-MAIL** à l'équipe pédagogique de la maison relais le **31.05.2027** au plus tard.

Autorisation de départ de la Maison Relais:

- ☐ Je donne l'autorisation à mon enfant de rentrer seul et que j'assume toute
- ☐ Mon enfant est accompagné par: _____
- ☐ autre personne: _____

Veuillez noter que:

- Les vacances scolaires sont facturées selon le tarif chèque-service.
- Aucune inscription pour les vacances ne peut être prise en considération après le délai.
- Aucune modification à la présente inscription ne sera possible après le délai.
- ⇒ Exceptions uniquement pour les excursions. Pour les excursions du matin, l'inscription peut être plus précoce, mais uniquement si l'enfant est déjà inscrit dans la plage 10h-12h (période d'activités). Pour les excursions de l'après-midi, l'inscription peut être prolongée, mais uniquement si l'enfant est déjà inscrit dans la plage 14h-16h (période d'activités).
- Veuillez bien respecter nos horaires d'activités de 10h à 12h et de 14h à 16h, et de ne pas amener ou récupérer vos enfants pendant ces périodes.
- Les vacances scolaires sont facturées selon le tarif chèque-service.
- Aucune modification à la présente inscription ne sera possible.

Note : En cas de désinscription au moins 7 jours avant le début des vacances, seuls les repas ne seront pas facturés.

- Aucune inscription pour les vacances ne peut être prise en considération après le délai

Date: _____

Signature des parents: _____